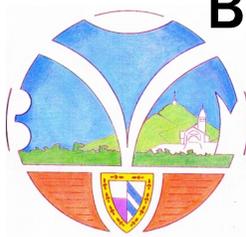


# BEAUVOIR DE MARC

# N° 15



## BULLETIN MUNICIPAL



## Juin 2020

# Permanences et numéros utiles

---

## Mairie

☎ 04 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23

Mail : [contact@beauvoir-de-marc.com](mailto:contact@beauvoir-de-marc.com)

Site internet : [www.beauvoir-de-marc.com](http://www.beauvoir-de-marc.com)

Permanence du Maire : Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Permanences Urbanisme : à la Mairie de 14 à 18 heures le mardi et le vendredi, de préférence sur rendez-vous.

## Horaires d'ouverture

Lundi De 13h30 à 17h00

Mardi De 08h30 à 11h30

Vendredi De 14h00 à 18h30

Gendarmerie 04 74 58 70 17 (ou le 17)

Pompiers ☎ 18 Secours européens ☎ 112

## Urgences Santé

**SAMU** ☎ 15 (attention, uniquement urgences et détresses vitales)

**Gardes médicales et pharmacie** ☎ 3915 accessible 24h/24h

**Conseils médicaux et demandes de visites à domicile** d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux de 18h à 8h - 7 jours sur 7 ☎ 0810 15 33 33

## Déchetterie intercommunale à St Jean de Bournay

Les changements d'horaires se font lors du passage à l'heure d'été ou l'heure d'hiver.

Renseignements au 04 74 58 65 74

### **Ouverture été**

Lundi de 14h à 18h

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

### **Ouverture hiver**

Lundi de 14h à 17h

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## Correspondant Dauphiné Libéré

Bernard GUINET: [b.guinetdl@orange.fr](mailto:b.guinetdl@orange.fr) - ☎ 06 24 77 12 50 après 18h

## Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

# Le mot du Maire

---

Chers concitoyens,

Un mandat se termine, et un autre commence.

Merci à toutes et à tous de vous être déplacés au bureau de vote le 15 mars dernier, malgré la dangerosité due à la pandémie du Covid 19.

Le 23 mai, nous avons pu mettre en place notre conseil municipal. Je suis désormais votre maire, secondé par 4 adjoints (Yves Boyet, Arlette Miguet, Frédéric Rodriguez et Martine Court).

Ce conseil se compose de 15 personnes, dont 9 nouveaux élus.

Nous serons tous à votre écoute afin de créer une nouvelle dynamique dans notre village.

Concernant les travaux, les voiries ont été entretenues avec le point à temps, et nous avons fait le traçage au sol du centre du village et sur le RD518.

Robert Mandrand

# Le nouveau conseil municipal

---

Robert Mandrand  
Arlette Miguet  
Yves Boyet  
Martine Court  
Frédéric Rodriguez  
Aurélie Brochud  
Patrick Sermet  
Mireille Roche  
Hervé Bouvier  
Nicole Le Gall  
Raphaël Mollard  
Muriel Tedesco  
Patrick Martin  
Monique Baron  
Alain Bardin

Les commissions communales ont été mises en place. Vous pouvez retrouver leur composition sur le site internet de la maire [www.beauvoir-de-marc.com](http://www.beauvoir-de-marc.com)

# Hommage à notre maire honoraire Albert Pellet

---

Comme un clin d'œil du destin, Albert nous a quittés le 15 mars 2020, jour des élections municipales. Le confinement qui a suivi a empêché les habitants de Beauvoir qui l'auraient souhaité de l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Albert a été élu maire de Beauvoir de Marc en 1978 à la suite de Mr. Ernest Eymond-Laritz. Puis il fut chaque fois réélu jusqu'en 2001, date à laquelle il a choisi d'arrêter son engagement public.

Pendant ces 23 ans où il conduisit les affaires de la commune avec 4 équipes différentes, Beauvoir de Marc connut un essor remarquable. Il fut notamment à l'origine de la finalisation de la construction de la salle des fêtes, de l'aménagement de la zone artisanale de La Fontaine et du lotissement des Varilles, de la construction de la mairie, de l'aménagement d'une lagune pour traiter l'assainissement collectif ainsi que de plusieurs tranches de construction de réseau dans le village et différents hameaux. Citons enfin le gymnase et l'école maternelle.

Un engagement municipal bien rempli avec une gestion financière rigoureuse. Parallèlement à son activité municipale, il fut élu vice-président du SIVOM (Syndicat Intercommunal à vocations multiples). Ses interventions mesurées et pertinentes étaient toujours très appréciées car cet homme de la terre ne parlait pas pour ne rien dire. Bref la commune était parée pour faire face à l'avenir.

Albert avait la valeur du travail chevillée au corps, il était d'une grande intégrité et d'une extrême discrétion, il avait aussi de grandes qualités d'écoute et de lucidité.

Albert a beaucoup œuvré pour Beauvoir... qu'il repose en paix. Nous exprimons notre reconnaissance pour ce travail accompli et garderons de lui l'image d'un homme volontaire qui s'est battu pour le village qu'il aimait, avec fierté et efficacité. Sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et petits- enfants et à toute sa famille.



# La vie à Beauvoir du 17 mars au 11 mai 2020

---



## Mairie de Beauvoir de Marc

La page Facebook de la Mairie a été créée dès le 19 mars 2020 afin de garder le lien avec les habitants de Beauvoir et de les informer durant cette période si particulière de confinement. Les informations étaient également pour certaines relayées sur le panneau lumineux du centre du village et sur le site internet de la mairie.

**Un plan communal de sauvegarde** pour les personnes âgées et celles en difficulté a été mis en place le jeudi 19 mars. Robert Mandrand et Arlette Miguet ont contacté les personnes âgées de Beauvoir. Une dizaine de personnes ont ainsi été appelées au téléphone une fois par semaine, les élus allaient ensuite faire leurs courses (supermarchés, légumes, pharmacie...) et leur amenaient chez eux.

### Masques et visières

**Bièvre Isère** : Le 4 avril 2020, Yannick Neuder, président de la communauté de communes, décide de faire de Bièvre Isère le premier territoire masqué, en faisant confectionner des masques en tissu dans chaque commune par des bénévoles... Le matériel, le patron et le mode de confection sont fournis. Chaque commune recense les volontaires. A Beauvoir, Robert Mandrand et Martine Court s'occupent de cette opération.

**16 coupeuses, 14 couturières et 5 coupeuses-couturières, plus 3 bénévoles pour la partie logistique**, ont répondu à l'appel et se sont mises au travail dès le samedi 11 avril. Le non-approvisionnement en élastique a failli retarder les opérations, mais une solution a été trouvée (Merci Béatrice !).

Grâce à cette **formidable chaîne de solidarité**, le 28 avril tout était terminé, des bénévoles et des élus ont mis les masques en sachets et sont partis sonner à votre porte pour vous les remettre.

Encore **un grand merci à eux tous d'avoir rendu cette opération possible**.

**Région Auvergne Rhône-Alpes** : la Région elle aussi a décidé de distribuer via les mairies un masque par habitant. Le 11 mai, jour du déconfinement, Robert et Martine sont allés à Saint Etienne de Saint Geoirs faire la mise en sachets de ceux de Beauvoir de Marc. Dès le lendemain l'équipe de distribution des masques Bièvre Isère s'est remise en route pour vous remettre les masques de la Région. Beaucoup d'entre vous avaient repris le travail, et nous avons dû mettre les sachets dans vos boîtes aux lettres.

**Bièvre Isère** : afin de faciliter le travail des employés communaux, et leur éviter de porter un masque toute la journée, des visières de protection anti Covid 19 ont été fournies par la communauté de communes.



## BASE DE LOISIRS DU MOULIN ANNEE 2020

Suite notamment aux contraintes sanitaires liées au Covid 19, Bièvre Isère Communauté a été dans l'obligation d'adapter l'ouverture de la Base de Loisirs du Moulin et de son camping. Ainsi, pour cette saison 2020, **la base de loisirs restera totalement fermée au public**, la baignade sera interdite. L'ensemble des portails resteront clos et une signalétique adaptée sera mise en place.

## AQUALIB

Le centre aquatique et de remise en forme Aqualib' rouvre ses portes ! L'espace fitness est d'ores et déjà ouvert, et le 20 juin l'espace aquatique ouvrira également. Toutes les mesures ont été prises pour assurer votre sécurité sanitaire

## CHEQUES CADEAUX : faisons travailler nos commerces locaux

**Du 1er au 30 juin, profitez de 10€ de chèques cadeaux BI Happy Shopping offerts** par Bièvre Isère Communauté, dès 20€ achetés ! Chèques cadeaux en vente dans votre supérette Vival de Saint Jean de Bournay.

Retrouvez le règlement et où dépenser les chèques cadeaux BI Happy shopping sur <http://bievre-isere.com/ms/bi-happy-shopping/>

# Conseil municipal enfants

---

Une année compliquée pour notre conseil municipal d'enfants.

Nous nous sommes retrouvés en réunion une seule fois en six mois, le 7 mars.

Les enfants étaient présents le 14 mars 2020 au monument aux morts au côté de nos anciens combattants pour la commémoration du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962.

Nous avons dû annuler la matinée propre du mois d'avril et elle sera remplacée par une **matinée ambrosie le 27 juin 2020** à partir de 9h devant la mairie.

Notre **jardin solidaire** proposé par le conseil municipal d'enfants est en place depuis 2 mois. Mr Robert Mandrand, notre maire, a préparé le terrain, et seule une famille a fait de belles plantations. Si vous voulez vous aussi en profiter, il n'est pas trop tard, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Au bout de trois mois nous nous sommes retrouvés ce **samedi 13 juin** de 10h à 12h pour aller visiter des aires de jeux dans les communes environnantes pour nous donner des idées sur le projet de la commune.

Le conseil municipal d'enfants espère que vous faites bien attention à vous, vu la situation actuelle, et vous retrouve bientôt pour d'autres infos.

Je voulais remercier :

- Mr Pichat pour son aide à mes côtés pour le conseil municipal d'enfants. Merci de m'avoir soutenue pendant ce mandat, et d'avoir aidé les enfants qui ont ainsi beaucoup appris sur la commune. On te souhaite une bonne retraite... et tu seras toujours le bienvenu.
- Agathe Segado pour ses 6 ans à mes côtés... les 4 ans au conseil municipal d'enfants... toujours présente pour m'aider, pour les enfants de bons gâteaux, pour les journées jeux de grands moments et pour les cérémonies à préparer... merci beaucoup. .. et la porte te sera toujours ouverte...
- Georgette Odet... un mot : Bravo pour tout ce que tu as apporté à la commune. J'ai beaucoup avancé à tes côtés... Tu avais tes idées, tu étais très pointilleuse mais efficace. Merci. Je vais essayer d'être à la hauteur : j'ai eu un bon professeur. Prends soin de toi et profite de ce repos bien mérité..
- Je finis avec Robert Mandrand qui m'a donné feu vert pour chaque décision prise.

Un super mandat et contente de continuer ce chemin encore pour 6 ans avec une nouvelle équipe et je souhaite la bienvenue à mes nouveaux coéquipiers.

Arlette Miguet

# Ecole

---

## Reprise de l'école suite au confinement Covid 19

Suite aux réunions des 5 et 19 mai entre l'équipe enseignante, les élus et le personnel de mairie, il a été possible d'organiser une **réouverture partielle de l'école le 25 mai**. Il a fallu définir et mettre en place une organisation, une respectant le nouveau protocole sanitaire. Depuis le 25 mai, ce sont donc **21 élèves prioritaires** qui ont pu retrouver le chemin de l'école.

Pour rappel le travail fait en classe est identique à celui donné en distanciel.

De plus, la cantine a elle aussi été réouverte et propose des repas froids aux élèves le midi, avec une organisation respectant elle aussi le protocole sanitaire.

Suite aux annonces gouvernementales du 28 mai, et après une semaine de fonctionnement il a été décidé d'ouvrir une 3ème classe pour permettre d'accueillir d'autres élèves d'ici les congés d'été (13 enfants).

Bien sûr, ces étapes ne remplacent pas une ouverture « complète » de l'école mais permettent aux enfants de reprendre contact avec les maitresses et leurs camarades, et d'un point de vue organisationnel de préparer la rentrée de septembre.

Merci à l'équipe enseignante et au personnel de mairie de leur engagement permettant cette réouverture.

---

## Sou des Ecoles

Nous souhaitons tout d'abord remercier les nombreux parents qui nous ont rejoint scette année dans l'équipe du sou des écoles.

Nous souhaitons également remercier l'équipe enseignante qui a été hyper réactive à nos côtés pour l'organisation de nos projets.

Nous sommes bien évidemment tristes que notre année soit interrompue car nous avons de belles manifestations en préparation. Malgré tout, nous avons quand même pu partager un joli Noël avec les enfants à l'école et également organiser une vente de pizzas auprès des parents qui a été une véritable réussite.

Nous espérons donc que l'année prochaine soit dans la même lignée que le démarrage de cette année. Nous avons de nombreuses manifestations à vous proposer, toujours dans le but de récolter de l'argent pour les élèves de l'école de Beauvoir de Marc.



# La vie à Beauvoir

---

## L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

« **L'ambroisie à feuille d'armoïse** » est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. Depuis son apparition en France au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et tout particulièrement la région Auvergne Rhône Alpes.



**Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants.**

Il suffit de quelques grains de pollen par m<sup>3</sup> d'air pour que les symptômes (rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma...) apparaissent. Dans **notre région 13 à 21 % de la population est touchée**. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Cette plante s'adapte à presque tous les milieux et tous les types de sols. On la trouve dans les cultures, les jardins, les surfaces fraîchement ensemencées, les remblais de chantiers, les bords de route, les lits de rivière, les décombres, les friches urbaines, etc ...

Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- les collectivités publiques sur les terrains publics
- les propriétaires privés sur leurs parcelles
- les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- les agriculteurs sur leurs terrains agricoles.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits**, notamment par l'arrachage avec port de gants ou par un fauchage à 10 cm, avant la floraison si possible c'est-à-dire avant fin juillet.

**La lutte contre l'ambroisie, c'est l'affaire de tous !**

**La Mairie organise**

**le samedi 27 juin 2020**

**Une matinée arrachage de l'ambroisie**

**Rendez-vous à 9h devant la mairie**

**Munissez-vous de votre masque, de vos gants et de votre gilet jaune**

Nous vous attendons nombreux !

# La vie à Beauvoir

---

## REGLEMENTATION DU BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VEGETAUX

Une étude de l'Agence Nationale de la Santé publique, publiée en juin 2016 évalue à 48 000 décès annuels, causés par la pollution atmosphérique, particulièrement les particules fines.

A titre d'exemple, brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6 000 km parcourus avec une voiture diesel récente.

Les effets des feux de jardins peuvent être aggravés par des conditions météorologiques ou topographiques défavorables.

Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité émet beaucoup de polluants ; particules fines, hydrocarbures, dioxines, etc ...

### Réglementation au niveau départemental :

1° pour les activités des particuliers, collectivités, professionnels (hors activité agricole et forestière)

**L'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre, des déchets verts, même pour les communes rurales.**

Il faut privilégier les mesures alternatives faisant de ces déchets une richesse pour le sol, comme :

- La décomposition naturelle sur place,
- Le broyage
- Le paillage
- Le compostage

**Celui qui pratique le brûlage à l'air libre des déchets verts en infraction à l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de 450 €.**

2°) pour les activités agricoles et forestières (agriculteurs dans le cadre de leur activité, les forestiers)

**L'arrêté préfectoral n°38-2016-05-12-005 du 12 mai 2016 complète le dispositif et instaure le principe général suivant, à compter du 1er janvier 2017 :**

- Interdiction en tout temps du brûlage dans les communes du périmètre des Plans de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de Grenoble et de Lyon,
- Interdiction de tout brûlage dans les communes iséroises concernées par un épisode d'alerte à la pollution.

# La vie à Beauvoir

---

## PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Comme vous l'avez peut-être constaté des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés début mai sur le toit de l'école.

Cette installation a été réalisée grâce au partenariat avec Les Centrales Villageoises, qui ont financé 100% du projet. Cette société exploitera l'installation pendant 20 ans. La commune récupérera ensuite l'installation. Pendant la durée du contrat une indemnité forfaitaire annuelle de 400 € sera versée à la commune de Beauvoir de Marc. La production d'électricité sera intégralement injectée dans le réseau.

Afin de fixer les panneaux sur la toiture, les tuiles ont été enlevées. L'étanchéité du toit est assurée par des bacs positionnés en dessous des panneaux. L'entreprise qui a réalisé les travaux est ACTENERGIE.

120 panneaux de 300 W ont été installés sur une surface d'environ 200 m<sup>2</sup>. Ces panneaux, de la marque SOLAR WATT, sont de fabrication allemande. Ils sont conçus avec des cellules photovoltaïques à haut rendement utilisant le procédé PERC. Cette technologie permet d'améliorer la capture de la lumière du soleil, et d'augmenter la production d'électricité par rapport à des panneaux conventionnels. Un onduleur a également été installé afin de raccorder l'installation au réseau électrique.

La puissance totale de l'installation est de 36 kWc. Cette installation permettra de produire environ 43000 kWh par an. Cela représente environ la consommation annuelle d'électricité d'environ 9 foyers.

---

## INCIVILITES

### POUBELLES SALLE DES FETES

Chaque lundi les employés communaux trouvent devant les poubelles de la salle des fêtes des détritres en tout genre qu'ils doivent emmener à la déchetterie.

**Seules les ordures ménagères sont autorisées dans ces poubelles.** La déchetterie de St Jean de Bournay est ouverte !

# La vie à Beauvoir

---

## INCIVILITES (SUITE)

### VITESSE

Merci de limiter votre vitesse quand vous roulez sur les chemins et routes de Beauvoir. Des habitants de plusieurs hameaux déplorent la vitesse des véhicules passant devant chez eux et le nombre de chats écrasés...

---

## EPISODE NEIGEUX DE NOVEMBRE 2019

**Enedis a prévu une réduction automatique à tous les abonnés qui ont été impactés.**

La base de remboursement est de 2 € HT par tranche de 5 heures de coupure consécutive par kwh souscrit.

Exemple : si la puissance du contrat souscrit est de 6kwh et que la coupure est de 50 h, le remboursement sera de :

$6 \times 2 \text{ €} = 12 \text{ €}$  pour 5h.

Donc pour 50 h le remboursement sera de :

$10(\text{tranches de } 5\text{h}) \times 12 \text{ €} = 120 \text{ €}$ .

**Donc le remboursement sera différent dans chaque foyer en fonction du contrat souscrit et de la durée de la coupure.**

Le nombre maximum de tranches de 5 heures est limité à 40 (200 heures) même si la coupure a été plus longue.

Le remboursement s'effectue sur la facture annuelle lorsqu'on est mensualisé sinon c'est « au fil de l'eau ».

En revanche si fin octobre 2020 des abonnés n'ont pas reçu de remboursement, ils pourront appeler le service ERDF, et dans ce cas il y aura une vérification puis une relance de ERDF à ENEDIS.

Dans le cas où des **appareils sont en panne depuis la coupure d'électricité**, il faut passer par **l'assurance habitation qui prendra contact avec l'assurance d'Enedis** pour prendre en charge les dommages.

# La vie des associations

---

## Flash Danse



Au vu de la situation sanitaire et des annonces gouvernementales, Flash Danse a cessé ses cours depuis le 16 mars dernier.

Puisqu'il n'est à ce jour pas possible de répéter ensemble à la salle de danse et qu'il ne sera pas possible d'organiser un spectacle avec 250 personnes au mois de juin, c'est le cœur lourd que nous avons été contraintes de reporter notre spectacle de fin d'année. Mais Flash danse ne va pas renoncer à un si beau spectacle pour lequel tant d'enthousiasme et d'énergie ont déjà été apportés.

Nous avons d'ores et déjà fixé la date de notre nouveau gala : réservez dès maintenant votre **vendredi 4 et samedi 5 juin 2021** ! Vous serez en direct du plus exceptionnel des journaux télévisés, enrichi de nouvelles rubriques !

Nous allons vous proposer un spectacle encore plus fou, enrichi de sketches, de chants et de nouvelles chorées. Nous présenterons également les chorées que nous avons déjà apprises.

Afin d'anticiper au mieux cette année particulière et le fait que le gala aura été préparé sur 2 ans, nous prendrons les **inscriptions dès le mois de juin**. Cela nous permettra de préparer sereinement la rentrée et permettra à Amélie de connaître parfaitement ses groupes et de leur proposer dès la rentrée des apprentissages adaptés.

Nous vous donnons donc rendez-vous le **22 juin 2020 de 17h30 à 19h30**, à la salle de danse, pour procéder aux **inscriptions**.

Tout le bureau Flash Danse a hâte de reprendre la danse et de vous retrouver tous en pleine forme.

---

## Maillons tout



L'ensemble de l'association « Maillons tout » espère que cette période de confinement n'a pas été trop difficile pour chaque famille. Le bout du tunnel est à venir et plein d'espoir de se revoir. Mais comme beaucoup, nous avons pris la décision de mettre en sommeil nos activités.

Toutefois, le lien doit perdurer et nous espérons avoir la joie de nous retrouver rapidement.

Début septembre, nous souhaitons organiser notre Assemblée Générale (surveillez le panneau lumineux d'info) et à cette occasion, nous retrouver autour du verre de l'amitié.

En attendant ce moment, nous demandons aux uns et aux autres de penser aux futurs projets que « Maillons tout » pourra lancer !

A très bientôt,

Le bureau

## Football - USBR



Après la période difficile que nous venons de vivre, l'USBR FOOT redémarre progressivement.

4 évènements sont ou ont été annulés : le repas dansant, la matinée diots, les USBR'games et le concours de pétanque. Le prochain évènement devrait être **l'assemblée générale le 10 juillet**, si les conditions sanitaires l'autorisent.

D'un point de vue sportif, la saison 2019/2020 s'est brutalement et définitivement arrêtée le 13 mars, suite à la décision de la FFF. Toutes nos équipes se maintiennent dans leurs niveaux respectifs/

L'USBR recrute dans toutes les catégories dès l'âge de 5ans, seniors, vétérans et également féminines loisirs.

- U6-U7 joueurs et joueuses né(e)s en 2014 et 2015 (dès 5 ans)
- U8-U9 joueurs et joueuses né(e)s en 2012 et 2013
- U10-U11 joueurs et joueuses né(e)s en 2010 et 2011
- U13 joueurs et joueuses né(e)s en 2008 et 2009
- U15 joueurs nés en 2006 et 2007
- U17 joueurs nés en 2004 et 2005

La saisie des licences 2020/2021 a débuté. Des permanences seront réalisées au stade régulièrement.

### **Dates des premières permanences :**

**Samedis 20 et 27 juin de 10h00 à 11h30**

**Samedi 4 juillet de 10h00 à 11h30**

### **Contact :**



Union Sportive Beauvoir Royas (USBR)



[usbr.foot@orange.fr](mailto:usbr.foot@orange.fr)



<https://usbrfoot.footeo.com>

# La vie des associations

---

## APAC



L'Association Patrimoine Art et Culture vous propose son programme, il est bien entendu que ces manifestations se dérouleront (ou pas) dans le respect des consignes sanitaires de la période.

- Samedi 15 août Pique-nique partagé à proximité de l'église (sous réserve de la météo)
- Samedi 15 août l'après midi à 15 heures, visite commentée de l'Eglise organisée par l'Office de Tourisme de Terre de Berlioz - intervenant Gérard Maronne
- Dimanche 20 septembre Journée du Patrimoine - à 15 heures - visite de l'église
- Dimanche 8 novembre Exposition Artisanale sur le thème du « Jardin Extraordinaire ».
- Dimanche 13 décembre Concert à l'Eglise

... et au quotidien sur la place du village... **Hibou'quine** votre livres-service est à votre disposition,

A vous toutes et à vous tous... Prenez soin de vous...

L'Association Patrimoine Art et Culture.

---

## Badminton



Sportives, sportifs de Badminton ou de Foot, la prochaine saison arrive !

- Inscription ou réinscription, le **Forum des Associations aura lieu le 5 septembre** à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc en soirée (horaire qui sera communiqué ultérieurement sur les écrans au centre du village).
- **L'Assemblée Générale** aura lieu le **jeudi 17 septembre à 19h** au gymnase. A l'issue, un pot sera offert à tous.
- **La soirée St Patrick** prévue initialement le 28 mars a été annulée, Covid19 oblige. Nous pensons la décaler sur octobre ou novembre.

En espérant vous voir nombreux à la rentrée autour des terrains, que ce soit pour le foot en salle ou le badminton.

Le bureau

## Basket



Bonjour,

Les dirigeantes du Club de Basket Beauvoisard espèrent que l'ensemble des habitants de la commune se portent bien en cette période bien particulière et inédite. Pour le côté sportif, actuellement tout est figé. Pas de reprise du jeu avant la fin de la Saison prévue début juillet n'est envisagée. Nous ne prendrons aucun risque pour nos licenciés.

Nous souhaiterions au moins pouvoir organiser notre Assemblée Générale, pour clore la Saison qui a un goût d'inachevé et revoir nos licenciés avant l'été.

Nous travaillons depuis plusieurs mois à l'organisation de la Saison prochaine, nous nous sommes réunies avant le confinement avec plusieurs Clubs voisins afin d'étoffer les effectifs de nos futures équipes et de permettre à chacun de nos joueurs de pratiquer le Basket dans de bonnes conditions. Une prochaine réunion nous permettra d'avancer sur ce projet ! Nous vous informons que les recrutements sont ouverts de 7 ans à 99 ans... même si nous ne savons pas encore quand nous pourrions envisager un retour au jeu.

Nous avons assez régulièrement communiqué via les réseaux sociaux avec de nombreux licenciés, cela nous a permis de garder le lien et en pleine période de confinement, c'était très important.

Pour la 2<sup>ème</sup> année nous étions en **ENTENTE avec le Club de Diémoz** et ce fut une belle Saison, nous sommes frustrées qu'elle s'achève ainsi.

Nous tenons à remercier les familles pour leur aide, lors des matchs, des entraînements et stages, notre réussite est le fruit de notre « travail d'équipe ». Cette Saison 2019-2020 fut très riche et nous espérons qu'il en sera de même pour celle qui arrive.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont participé à notre Réveillon de la St Sylvestre et ceux qui nous ont aidés, ce fut une très belle soirée.

Nous espérons vivement que nous pourrions organiser et participer au FORUM DES ASSOCIATIONS prévu début septembre.

En attendant de se retrouver au bord du terrain, nous vous souhaitons un bel été à tous.

Les Dirigeantes du Club

# La vie des associations

---

## Espoir d'Afrique



L'Association Espoir D'Afrique vous souhaite tout d'abord un bon déconfinement et nous espérons que tout le monde se porte bien !

Le début de saison avait commencé sur les chapeaux de roues : danse enfants à Beauvoir, danse adultes à Éclore et Porcieu, multiples cours de percussions et stages de danses...

Il était prévu un Troc'O'Dons Musical le 6 juin ainsi que la 2<sup>ème</sup> édition de notre AfroFestival du 25 juillet au 2 août... Malheureusement, les derniers événements nous ont obligés à tout mettre en suspens !

Les mesures de sécurité sanitaire nous obligent à repousser les ateliers de danse et percussions enfants à la rentrée de septembre...

Selon la demande, des cours de danses et percussions adultes peuvent être organisés en extérieur, n'hésitez pas à nous contacter !

D'un autre côté, le confinement aura été l'occasion pour notre Association d'avancer sur l'organisation de notre ferme pédagogique : la « **Ferme Du Refuge** » !

Nous sommes famille d'accueil et adoptant d'une vingtaine d'animaux maintenant (cheval, poney, ânes, chèvres, etc).

Des visites peuvent être organisées avec présentations et explications sur la vie des animaux présents ; brossage des équidés ; câlins avec les chèvres ; ramassage des œufs au poulailler... les enfants adorent !

La permaculture ainsi que de nombreuses techniques d'agricultures bio ont fait leurs entrées dans notre « grand » jardin.

Des visites pédagogiques sont possibles et dès les premières récoltes, des paniers de légumes bio pourront être proposés : n'hésitez pas à nous contacter !!!

De nombreux jeux et ateliers (musicaux ou récup-créatifs) peuvent également être proposés aux enfants... comme aux plus grands !

Enfin, nous proposerons cet été des ateliers et chantiers participatifs autour de la récupération, l'écologie, le respect du patrimoine et de l'artisanat traditionnel !

Restez connectés !!!

Contact : Claire Michelutti - Présidente de l'Association

Téléphone : 06 95 33 70 27

Email : espoirdafrique@free.fr

Facebook : Espoir D'Afrique ou Claire MiKado

# La vie des associations

---

## AppleJacks38



Bonjour à tous

Dans le cadre sanitaire que nous venons de vivre, nos cours ont dû être arrêtés dès le 14 mars dernier. C'est avec grand espoir que nous envisageons de repartir la saison prochaine, ceci à **partir du 9 septembre 2020**.

Sauf informations contradictoires, les cours auront lieu comme la saison dernière :

- Novices le mercredi de 18h30 à 19h30
- Intermédiaires le mercredi de 19h45 à 21h00

Pour plus de renseignements, contacter Joëlle (Présidente) au 06 15 94 83 05 ou Marie-Pierre (Secrétaire) au 06 01 71 46 56 (rinaldimpch@gmail.com). N'hésitez pas à nous rejoindre pour la saison prochaine.

Le Bureau d'AppleJacks 38

---

## Comité des fêtes



Tout d'abord nous espérons que vous avez passé un bon confinement et que vous avez bien pris soin de vous et de votre famille.

Malheureusement notre vide grenier du 28 juin est annulé à cause du Covid 19 : trop compliqué à organiser pour nous. Mais on vous attend l'année prochaine.

Par contre au plaisir de vous revoir à notre **soirée disco** qui sera le **21 novembre 2020**. Notez déjà la date...

Le service de location est toujours actif, un livre est à votre disposition à la mairie pour voir tout le matériel que nous louons, ainsi que sur le site internet de la mairie.

Passez de bonne vacances.

Le comité des fêtes

# ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)ES ET/OU FAMILIAL(E)S AGREE(E)S

ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)ES ET/OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
BARRET (ROSSI) Laurence Tél. : 06. 07. 28. 77. 68 Mail : laurencebarret20092@hotmail.fr	305 chemin du Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
BEDJEGUELAL (AMARA) Karima Tél. 04. 74. 58. 89. 27 Mail : moussa.bedjeguelal@orange.fr	227 chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 5M
MAISON des ASSISTANTES MATE- NELLES « Les p'tits Loulous » Tél. : 06. 58. 02. 22. 61 Mail : <a href="mailto:lesptitsloulous38@laposte.net">lesptitsloulous38@laposte.net</a> HENRIQUES LOPES (DECROO) Nadège Tél. 06.59.58.47.43  COUTURIER Sophie Tél. 06. 25.65.05.48  JANSON Gwendoline Tél. 06. 03. 07. 32. 81	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M
CLAVE Caroline Tél. 06. 02. 71. 61. 10 Mail : <a href="mailto:egyptland@hotmail.fr">egyptland@hotmail.fr</a>	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
GRAND (IMBERT) Stéphanie Tél. 06. 85. 17. 94. 44 ou 04 74 58 44 91 Mail : <a href="mailto:stephanie.grand@neuf.fr">stephanie.grand@neuf.fr</a>	277 B chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 6M
LLAUD Béatrice Tél. 06. 52 .84. 21. 33	56 chemin de Chante Per- drix 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
MASSEBOEUF Sophie Tél. 07. 68. 32. 89. 86 Mail : masseboeufsoophie@gmail.com	98 Impasse Bourvilan 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
PERRON CABUS Laure Tél. 07. 78. 67. 62. 19 Mail : <a href="mailto:lperroncabus@free.fr">lperroncabus@free.fr</a>	1 lotissement les Vanilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
OLAGNON Perrine Tél. 07. 86. 25. 43. 00 Mail : pprosand@hotmail.com	30 chemin de Chasse 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 2 temps plein + 1 périscolaire à partir de juillet 2020
ROMANI (CHAVAS) Magalie Tél. 06. 89. 84. 13. 57.	26 lot. Les Vanilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO Dominique Tél. 06. 88. 26. 56. 62 Mail : <a href="mailto:dominique.schabo@orange.fr">dominique.schabo@orange.fr</a>	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO (GUILLOT) Syrvie Tél. 06. 81. 41. 52. 49 Mail : <a href="mailto:syrvie.schabo@orange.fr">syrvie.schabo@orange.fr</a>	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 5M

# AGENDA

---



## AOÛT

- Samedi 15 août Pique-nique partagé à proximité de l'église (sous réserve de la météo)
- Samedi 15 août l'après midi à 15 heures, visite commentée de l'Eglise organisée par l'Office de Tourisme de Terre de Berlioz - intervenant Gérard Maronne

## SEPTEMBRE

- Samedi 5 septembre 1er forum des associations à la salle des fêtes
- Dimanche 20 septembre Journée du Patrimoine à 15 heures : visite de l'église

# CONCOURS PHOTO

---

Nous désirons organiser un **grand concours photos**.

Pendant le confinement, et le temps magnifique que nous avons eu, vous avez peut-être parcouru le village, ses chemins et pris de belles photos.

Peut-être avant, pendant l'hiver... Sinon il vous reste l'été et le début de l'automne !

Merci de transmettre vos **photos numériques** à : [contact@beauvoir-de-marc.com](mailto:contact@beauvoir-de-marc.com)

Ou par **Messenger** sur notre page Facebook, **avant le 20 octobre 2020**.

Note : photos sans personnages

Nous publierons une première sélection sur notre page Facebook afin de vous donner la possibilité de voter pour votre photo préférée. Les meilleures photos seront publiées dans l'écho de décembre 2020.



*Prochaine parution : Septembre 2020*